

de Thaï-tsou (961), en hiver, à la douzième lune, un envoyé de Iu-thian apporta un tribut. On ne trouve pas ce fait dans la Vie de Thaï-tsou. Selon la Notice sur Iu-thian, ce pays a payé le tribut depuis le temps des Han jusqu'aux Thang. Les troubles de 'An-sse interrompirent ces relations, qui ne recommencèrent que dans les années Thian-fou, sous la dynastie des Tsin. Le roi Li-ching-thian se disait de la race royale des Thang; il envoya un tribut à Kao-tsou qui chargea Tchhang-khouang-ye et quelques autres officiers, d'aller lui porter la patente d'investiture, avec le titre de roi du très-précieux royaume de Iu-thian. La deuxième année Kian-kiang, à la douzième lune, Li-ching-thian envoya en tribut une tablette de iu, une armoire faite de la même substance, et une pendeloque également en iu. Ma-ni (1), *maître du royaume* (2), offrit en son nom deux vases de cristal, et une pièce de soie des

---

(1) C'est la transcription chinoise du nom de Manès.

(2) C'est le conseiller spirituel du roi : ce titre répond à celui de *gourou* en samskrit. Le premier des grands lamas était *maître du royaume* sous Khoubilaï.